CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E158226** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE 25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2012

Raison sociale : E.M.O.B DES GRANGES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/11/2023

Capital : 1 000

166 ROUTE DE LA FERRAGE
06140 COURSEGOULES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VENCE

Siret : 753 736 024 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 9175994-0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 8631000/003203837/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA 8631000/003203837/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 06 98 89 15 60 **Fax :**

Portable : 06 98 89 15 60

Responsabilité légale :
EMOB SPINARDI JEROME GÉRANT

Site Internet : http://www.emob-des-granges.fr

E-mail : emobdesgranges@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 313 784 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	24/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 16:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.